

PERFORMATIVITE ET ANALYSE DU DISCOURS

Mawusse Kpakpo Akue Adotevi

Université de Lomé

akueadotevi@gmail.com

Résumé

Ce texte traite des relations entre performativité et analyse du discours. Il a pour objectif de penser la nécessité d'intégrer la performativité à l'analyse du discours, non seulement comme dimension du discours social, mais surtout comme cadre d'analyse. La démarche a d'abord rendu raison à la primauté de l'usage comme fondement du performatif. Ensuite, l'on a montré que la théorie de la performativité trouve dans celle des actes de discours son champ d'application. Et c'est ce qui justifie l'intégration de l'approche performative à l'analyse du discours.

Mots-clés : acte de discours, analyse du discours, argumentation, discours social, performativité.

Abstract

This paper deals with the relationship between performativity and discourse analysis. Its aim is to show how performativity can be understood not only as an aspect of social discourse, but more importantly as an analysis framework. Firstly, the approach points out that performativity, according to Austin, is based on the primacy of the use of words. It is followed by a point that shows how the theory of speech acts constitutes the scope of exemplification of the performativity. Then the

paper accounts for the necessity of integrating performativity as a methodological approach into discourse analysis.

Keywords: discourse analysis, argumentation, social discourse, performativity, speech acts.

Introduction

Dans son article « Formes et périmètres de l'interdisciplinarité : l'exemple de l'analyse du discours », Clair Oger (2013, p. 21) fait remarquer que : « partenaires fondateurs de l'AD [analyse du discours], la philosophie et la psychanalyse apparaissent aujourd'hui de manière fantomatique dans les bibliographies, et plus encore dans les échanges réguliers entre les chercheurs ». Une telle remarque n'est pas faite, selon C. Oger, pour un « revival » des moments fondateurs de l'analyse du discours, « mais pour proposer de réévaluer les apports de ces disciplines à l'analyse du discours ».

Si l'on se situe dans cette perspective, notamment en ce qui concerne les apports de la philosophie à l'analyse du discours, alors la théorie de la performativité, mise au jour par Austin (1970), apparaît comme incontournable, dans la mesure où elle a été proposée, par ce dernier, pour rendre compte de « l'épaisseur pragmatique » (J. Denis, 2006) du discours. Dès lors, la question qui se pose est celle-ci : en quel sens la théorie de la performativité peut-elle se constituer comme une approche ou une méthode d'analyse du discours ? Dit autrement, comment peut-on penser l'analyse du discours comme une théorie de la performativité ?

La réponse à une telle question repose non seulement sur la clarification des fondements de la théorie de la performativité, mais aussi sur sa saisie dans et par les actes de discours. Cela permettra alors de fonder l'approche performative en analyse du discours.

1. De la dénonciation de l'illusion descriptive à la primauté de l'usage

L'étude du langage a été, pendant longtemps, effectuée dans le cadre conceptuel du paradigme de la vérité-correspondance. La vérité, c'est la propriété d'un discours qui correspond à la réalité, aux faits. La célèbre formule aristotélicienne exprime bien cela : « ce n'est pas parce que nous pensons d'une manière vraie que tu es blanc, que tu es blanc, mais c'est parce que tu es blanc, qu'en disant que tu l'es, nous disons la vérité ». Avec Aristote, à la suite de Platon et Parménide, la vérité sera posée comme la propriété fondamentale du discours. A. Cauquelin (1990, p. 38) le note bien : chez Aristote, « le vrai est bel et bien le ciel du langage ». Le langage y « est adéquat à son essence. Il la révèle en se révélant lui-même comme étant dans son lieu propre ». Autrement dit, le discours n'est une *phonê sémantikê*, une parole signifiante, que s'il porte ou exprime sa prétention à la vérité. Et une telle prétention réside dans sa relation descriptive et représentationnelle à la réalité factuelle.

Cette conception représentationnelle et descriptive du langage se comprend, en réalité, dans le sens de l'Analytique aristotélicienne. Car, cette dernière consiste dans une analyse logique, nécessairement dépurative du langage, visant à décrasser le langage de toutes ses aspérités doxiques, relatives à ses usages rhétoriques et poétiques, pour n'en retenir

que la forme logico-représentationnelle, celle de la proposition. Aristote (2008, p. 95) l'affirme clairement :

Tout discours a une signification (...) Pourtant tout discours n'est pas une proposition, mais seulement le discours dans lequel réside le vrai ou le faux, ce qui n'arrive pas dans tous les cas : ainsi la prière est un discours, mais elle n'est ni vraie ni fausse. Laissons de côté les autres genres de discours : leur examen est plutôt l'œuvre de la Rhétorique ou de la Poétique.

Il y a donc, d'après Aristote, une nécessaire distinction à faire dans le règne du discours. D'une part le discours dans lequel réside le vrai (la proposition), et d'autre part les discours non aléthiques. Et cela se comprend dans la perspective de la théorie aristotélicienne de l'acte et de la puissance. Il s'agit donc de la distinction entre le véritable *logos* et la *doxa*. Le discours-*logos*, unique en son genre, est le discours vrai, alors que les discours-*doxa*, dans leur pluralité, ne contiennent que du vraisemblable. Autrement dit, les déterminations auxquelles sont sujets les discours-*doxa* sont, non la vérité, mais la persuasion, la séduction, la sollicitation, œuvres des orateurs, des juges, des rhéteurs, des sophistes et des poètes (M. K. Akue Adotevi, 2012).

La sémantique contemporaine, dont on considère G. Frege et L. Wittgenstein comme les fondateurs, va renforcer et systématiser cet héritage aristotélicien en considérant que « comprendre une phrase (connaître son sens, savoir ce qu'elle signifie), c'est être capable d'identifier l'état de choses qu'elle représente et qui, s'il est réel, la rend vraie » F. Récanati (1981, p. 11). G. Frege (1971, p. 173-175) revendique clairement cette position, dans des termes similaires à ceux d'Aristote :

Mais qu'appelle-t-on proposition ? [...] j'appelle pensée ce dont on peut demander s'il est vrai ou faux (...) sans affirmer pour autant que le sens de toute proposition soit une pensée. [...]
Pour élaborer plus précisément ce que j'appelle "pensée", je distinguerai diverses sortes de propositions. On ne refusera pas de donner un sens à une proposition impérative, mais il n'est pas tel qu'on puisse en examiner la vérité. En conséquence je n'appellerai pas pensée le sens d'une proposition impérative. Il faut aussi exclure les propositions optatives et les prières.

Et L. Wittgenstein, par son *Tractatus logico-philosophicus*, radicalise cette position, en affirmant que le langage, à tout point de vue, est une image logique de la structure factuelle du monde. D'après L. Wittgenstein (1993), en effet, la pensée (au sens de G. Frege) ou la proposition vient de ce que « nous nous faisons des images des faits » (2.1). Elle s'origine donc dans la représentation que nous nous faisons de la réalité. Cependant, « toute image, quelle qu'en soit la forme, doit avoir en commun avec la réalité, pour pouvoir proprement la représenter [...] la forme logique, c'est-à-dire la forme de la réalité » (2.18). Ainsi, il y a un *isomorphisme structural* entre la proposition-pensée et le fait dont elle est l'image : la forme logique, ou « la forme de représentation », c'est « la possibilité que les choses soient entre elles dans le même rapport que les éléments de l'image » (2.151). Et cela se justifie par ceci que les faits, dans leur totalité, constituent le monde (1.2) qui, lui-même, est un *espace logique* : « la logique remplit le monde », (5.61) dit Wittgenstein. C'est pourquoi ce que l'image représente, le fait, c'est une « situation dans l'espace logique » (2.11). La pensée n'est donc pas n'importe quelle image des faits, mais elle est « l'image logique des faits » (3). Cette coïncidence ontologique entre la pensée-image et le fait est telle qu'il n'est pas possible d'avoir une pensée

sans *ipso facto* visualiser, au travers de la forme logique qu'elle *montre*, le fait dont elle est l'image (M. K. Akue Adotevi, 2014a).

Ainsi, avec G. Frege et L. Wittgenstein, le paradigme de la correspondance connaît son accomplissement. L'on en retient alors une conception selon laquelle le langage est essentiellement une image spéculaire de la réalité ; et il ne manifeste cela que dans et par la proposition logique, susceptible d'être vraie ou fausse.

Toutefois, J. L. Austin, considérant la position de G. Frege et L. Wittgenstein (celui du *Tractatus logico-philosophicus*), et toute la tradition aristotélicienne dont ils sont héritiers, fait la remarque suivante : « les philosophes ont trop longtemps supposé que le rôle d'une "affirmation" [*statement*] ne pouvait être que de "décrire" un état de choses, ou d'"affirmer un fait quelconque", ce qu'elle ne saurait faire sans être vraie ou fausse » (J. L. Austin, 1970, p. 37).

Le sens de cette remarque nous est, avant tout, suggéré par le fait qu'Austin considère que la conception classique spéculaire du langage est une supposition et non le résultat d'une analyse du langage. On note la même remarque chez le second Wittgenstein (celui des *Recherches philosophiques*) qui considère que sa première conception, qui a surtout consisté à « forcer », pour ainsi dire, le langage à se faire tel qu'il puisse s'engrener, *comme une roue dentée, sur le concept de vérité*, « n'était pas un *résultat* auquel » il est parvenu, au travers d'une véritable investigation sur le langage, « mais une exigence », celle de la logique (L. Wittgenstein, 2004, p. 83, § 107). Dès lors, quand l'analyse considère le « *langage effectif* », elle découvre que la conception spéculaire du langage est une

idéalisations qui non seulement nous éloignent du langage effectif mais s'y oppose. J. L. Austin (1994, p. 35) considère également qu'il s'agit d'un modèle d'une « langue soi-disant "idéale" » qui, à bien des égards, est « un modèle des plus inadéquats pour n'importe quelle langue *réelle* ». « Tout cela est trompeur », ajoute-t-il. Une langue réelle n'est pas faite de propositions logiques. La proposition logique n'est rien d'autre qu'un modèle idéal qui n'opère pas dans la langue réelle. Car, « en faisant comme si une langue ordinaire devait fonctionner comme une langue idéale, nous déformons les faits » (J. L. Austin, 1994, p. 36). La conception spéculaire du langage repose donc sur une illusion que l'attention aux faits de la langue réelle permet d'éviter.

D'après J. L. Austin, l'attention aux faits de la langue réelle consiste à considérer « l'usage ordinaire » du langage, au lieu de forcer le langage à s'arrimer sur un modèle préconçu. Et c'est dans cette perspective qu'il faut réexaminer la question de la signification. Qu'est-ce donc que la signification d'un mot, d'une affirmation ? « Une affirmation est faite et cela constitue un événement historique : l'énonciation par un certain locuteur ou écrivain de certains mots (une phrase) adressés à un public, qui font référence à une situation, ou à un événement, etc., historique » (J. L. Austin, 1994, p. 95).

L'affirmation, pour J. L. Austin (1994, p. 96), est donc à distinguer de la phrase. Alors que la phrase (*sentence*) « est faite *de* mots », c'est-à-dire qu'elle est une suite de mots satisfaisant aux exigences de la syntaxe, l'affirmation quant à elle, « est faite *en* mots » : elle est l'*emploi* d'une phrase « par une personne donnée dans une situation donnée ».

L'affirmation consiste pour ainsi dire dans l'*énonciation*, le fait même de produire une phrase. Et c'est en cela que réside son caractère événementiel, historique. Ici transparaît déjà l'orientation pragmatique des analyses d'Austin : elles portent non sur la phrase, mais sur l'affirmation de la phrase, non sur les mots, mais sur l'usage (un usage particulier) des mots (M. K. Akue Adotevi, 2014b, p. 89).

Avec Austin, l'affirmation est d'emblée appréhendée dans une approche communicationnelle. Une telle approche justifie donc la position selon laquelle le caractère événementiel de l'affirmation qui la constitue en phénomène communicationnel, suppose, comme conditions de son avènement, l'existence de conventions sur la base desquelles se réalise la communication. J. L. Austin (1994, p. 98) évoque, à cet effet, deux ensembles de conventions :

- des conventions *descriptives* qui mettent les mots (= phrases) en relation avec les *types* de situations, choses, événements, etc., rencontrés dans le monde ;
- des conventions *démonstratives* qui mettent les mots (= affirmations) en relation avec les situations *historiques*, etc., rencontrées dans le monde.

Dans ces conditions, une affirmation comme « le livre est sur la table » est vraie si les conventions démonstratives la relient à une situation effective consistant dans le fait qu'un livre donné soit sur une table donnée ; et si cette situation effective est du même type que ou ressemble suffisamment à celle à laquelle les conventions descriptives relient la phrase "le livre est sur la table" utilisée pour faire cette affirmation. Ainsi, une affirmation n'est dite vraie que quand les conventions descriptives et

démonstratives justifient sa relation à la réalité. Il s'ensuit que, pour J. L. Austin (1994, p. 101),

le seul point essentiel est celui-ci : la corrélation entre les mots (= phrases) et le type de situation, d'événement, etc. – telle que, lorsqu'une affirmation est posée en ces termes, en référence à une situation historique de ce type, alors elle est vraie –, est *absolument* et *purement* conventionnelle. Nous sommes absolument libres de choisir *n'importe quel* symbole pour *n'importe quel* type de situation, pour autant qu'il s'agisse d'être vrai. [...] Les mots employés pour faire une affirmation vraie n'ont nul besoin de refléter, même indirectement, une quelconque caractéristique de la situation, ou de l'événement.

L'affirmation n'est alors rien d'autre que l'usage des mots ou d'une phrase par un locuteur donné, à l'endroit d'un auditeur donné, dans une situation donnée. En conséquence, selon J. L. Austin, « non seulement il est naïf de supposer que tout ce que vise une affirmation, c'est d'être "vraie", mais on peut même se demander si toute "affirmation" vise effectivement à être vraie » (J. L. Austin, 1994, p. 109). Ainsi se trouve établi l'effondrement du paradigme représentationnel ou spéculaire au profit de celui de la primauté de l'usage : l'usage est constitutif de la signification et c'est en lui seul que nous découvrons la signification réelle de nos discours.

2. La théorie de la performativité : du performatif aux actes de discours

Chez J. L. Austin, la théorie de la performativité se comprend comme le corollaire de celle qui consiste à revendiquer l'usage comme prisme d'analyse de la signification et de la vérité dans la langue réelle. Aussi une attention poussée aux différents usages discursifs ordinaires lui permet-il d'en distinguer deux types : *le constatif* qui renvoie à l'affirmation, dans

son sens classique, comme un énoncé susceptible d'être vrai ou faux ; et *le performatif*, terme mis au jour par Austin pour rendre compte des énoncés dont l'énonciation est l'exécution d'une action. Ainsi, alors que le constatif est soumis aux conditions de vérité, le performatif, quant à lui, est soumis aux conditions de félicité qui en déterminent le bonheur ou le malheur, le succès ou l'échec.

Dans *Quand dire, c'est faire*, J. L. Austin (1970) se propose alors de systématiser la distinction entre constatif et performatif et retient, en ce sens, que : sur le plan formel et grammatical, le critère d'identification des performatifs serait *un verbe à la première personne du singulier au présent de l'indicatif, voix active* ; aussi y aurait-il une asymétrie entre "je t'ordonne..." et "il t'ordonne...", asymétrie qui ferait voir le premier comme un performatif et le second comme un constatif. Et sur le plan fonctionnel, alors que les énoncés constatifs sont soumis aux conditions de vérité (ils sont vrais ou faux), les énoncés performatifs ne seraient soumis qu'aux conditions de félicité ou de succès (M. K. Akue Adotevi, 2015, p. 130).

Toutefois, on ne le sait que trop bien, aucune tentative austinienne de distinction entre le performatif et le constatif n'a abouti. Aucun critère n'a permis d'isoler rigoureusement le performatif ou d'éviter toute possibilité de confusion avec le constatif. Aussi Austin a-t-il été donc « obligé d'admettre qu'il ne semble pas y avoir de critères grammaticaux, ni de tests infaillibles, qui permettraient de distinguer tous les performatifs des constatifs » (G. Lane, 1970, p. 27). Mais, reconsidérant sa préoccupation première qui consiste à rendre compte des façons dont

nous agissons au moyen des mots, J. L. Austin (1970, p. 109) se propose de réexaminer « de plus près les circonstances de la “production d’une énonciation” » à partir des questionnements suivants : « combien y a-t-il de sens selon lesquels dire quelque chose, c'est faire quelque chose, ou selon lesquels nous faisons quelque chose *en* disant quelque chose, ou même *par* le fait de dire quelque chose ? ».

Ce nouveau point de départ, pour ainsi dire, conduit Austin à une dernière distinction qu’il fait entre l’« acte locutoire », l’« acte illocutoire » et l’« acte perlocutoire ». La locution est un acte de discours en tant qu’il consiste dans le simple fait de produire un discours. L’illocution est un acte locutoire qui, *en* disant quelque chose fait quelque chose. La perlocution est un acte locutoire qui, *par* le fait de dire quelque chose, produit quelque chose (comme effet conséquent). J. L. Austin (1970, p. 114) en donne des exemples suivants :

- Acte (A) - locutoire
- Il me dit : « Tu ne peux faire cela ».
- Acte (B) - illocutoire
- Il protesta contre mon acte.
- Acte (C.a) - perlocutoire
- Il me dissuada, me retint.
- Acte (C.b)
- Il m'arrêta, me ramena au bon sens, etc.
- Il m'importuna

Cette nouvelle distinction permet à J. L. Austin de clarifier ses intentions quant à la performativité. Plus précisément, il estime que l’acte

de discours digne d'intérêt et dont il veut saisir la nature actionnelle, c'est l'acte illocutoire dans lequel se manifeste, selon lui, le faire discursif fondamental. Car, dit Austin (1970, p. 139) « chaque fois que je « dis » quelque chose (...), j'effectue à la fois un acte locutoire et un acte illocutoire ; et ces deux types distincts d'acte semblent être précisément ce sur quoi nous cherchions à nous appuyer pour opposer – à travers le “faire” et le “dire” – performatifs et constatifs ». Dès lors, ce qu'il convient de retenir, c'est que :

- a) dans l'énonciation constative nous négligeons les aspects illocutoires (sans compter les aspects perlocutoires) de l'acte de discours, pour concentrer notre attention sur les aspects locutoires. D'ailleurs nous avons alors recours à une conception simpliste de la correspondance de l'énonciation avec les faits [...].
- b) dans l'énonciation performative, nous tenons compte, au maximum, de la valeur illocutoire de l'énonciation, et laissons de côté la dimension de la correspondance aux faits. (J. L. Austin, 1970, p. 148-149).

L'illocutoire apparaît ainsi comme l'acte de discours dans lequel se réalise véritablement la performativité. Un énoncé comme “Vous êtes hors-jeu” prononcé par un arbitre au cours d'un match de football à l'endroit d'un joueur, ne rend pas compte tout simplement du constat d'hors-jeu, mais il est, dans ces circonstances, doté d'une force ou valeur illocutoire consistant à déclarer le joueur en question hors-jeu. De même l'énonciation de “il pleut” est un acte locutoire dont la valeur illocutoire peut être, par exemple, l'accomplissement d'un acte d'avertissement, selon les contextes ; et il peut donner lieu à un effet perlocutoire. En somme, la théorie de la performativité trouve dans celle des actes de discours son champ d'application et d'exemplification.

3. Pour une approche performative dans l'analyse du discours

Dans son *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Dominique Maingueneau (1976, p. 128) faisait remarquer ce qui suit :

La notion de verbes "performatifs" est d'une grande importance pour l'analyse du discours, en particulier si l'on considère ses conséquences indirectes sur la conception du fonctionnement du langage. [...] Malheureusement, la théorie des performatifs n'a pas fait l'objet d'applications à l'analyse du discours.

Une quarantaine d'années après, en faisant le point sur « les formes et périmètres de l'interdisciplinarité » dans le champ de l'analyse du discours, Claire Oger (2013) note la nécessité de mobiliser la philosophie pour penser les questions relatives à la performativité du discours.

On le sait, les travaux en analyse du discours n'ignorent pas la performativité. Elle y est considérée comme un aspect du discours, parmi tant d'autres. On y note surtout la performativité comprise *stricto sensu* comme propriétés des actes de discours explicitement performatifs : c'est le cas des verbes performatifs dont la typologie a été faite par Austin. Mais la théorie de la performativité, dans la mesure où elle est une philosophie du discours ordinaire, ne se réduit pas à la seule étude de cet aspect morphosyntaxique du discours. Elle recouvre les actes de discours locutoires, illocutoires, mais aussi perlocutoires qui, en réalité, constituent l'objet d'étude de l'analyse du discours.

D'après D. Maingueneau (1996, p. 11), il existe une définition large et une définition spécifique de l'analyse du discours. Dans son acception large, l'analyse du discours se comprend comme l'étude ou l'analyse de

l'usage du langage, par des locuteurs effectifs dans des situations réelles. Et dans son acception spécifique, elle se présente comme l'analyse de l'articulation de l'énonciation du discours « sur un certain lieu social. Elle a ainsi affaire aux genres de discours à l'œuvre dans les secteurs de l'espace social (un café, une école, une boutique...) ou dans les champs discursifs (politiques, scientifiques...) ». On peut donc en retenir que l'objet de l'analyse du discours, c'est, pour parler comme M. Angenot (2008, p. 418), le discours social entendu comme « la manière dont les sociétés se connaissent en se parlant et en s'écrivant, la manière dont l'homme-en-société se narre et s'argumente ».

Ces clarifications sur l'analyse du discours justifient la nécessité d'y intégrer la performativité, non seulement comme dimension du discours social, mais aussi comme approche ou modèle d'analyse du discours. Bien plus, analyse du discours et théorie de la performativité ont un fondement commun : la primauté de l'usage. C'est ce que traduit la notion d'acte de discours. Car comme le fait remarquer John Searle (1972, p. 52), la communication discursive implique des actes de nature discursive. L'unité de communication, on l'a noté avec Austin, ce n'est pas la phrase, mais c'est l'usage ou l'énonciation de la phrase par une personne donnée dans une situation réelle donnée.

On peut donc dire précisément que le rapprochement entre analyse du discours et théorie de la performativité trouve son fondement dans la notion d'acte de discours considéré comme objet d'étude. L'enjeu qui est au cœur de la théorie de la performativité c'est l'analyse de l'acte de discours. J. L. Austin (1970, p. 151) l'affirme clairement : « L'acte de

discours intégral, dans la situation intégrale de discours, est en fin de compte le *seul* phénomène que nous cherchons *de fait* à élucider ». La théorie austinienne de la performativité est, à tout point de vue, une théorie d'analyse du discours. Et, en tant que telle, elle recouvre tous les aspects du discours social entendu comme la manière dont l'homme-en-société se narre et s'argumente : le discours social, c'est un discours sur les faits (acte locutoire), mais c'est aussi et surtout un discours argumentatif (acte illocutoire) qui vise à convaincre et/ou à persuader (acte perlocutoire).

Il importe ici de remarquer que la théorie de la performativité règle, avant l'heure pourrait-on dire, la question épistémologique de l'intégration de l'argumentation à l'analyse du discours. Cette question, on le sait, a été la préoccupation de Ruth Amossy, notamment dans son article « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux » (2012). Et elle y revient encore, en 2018, dans « La dimension argumentative du discours : enjeux théoriques et pratiques », introduction au numéro 20 de la revue *Argumentation et analyse du discours* sur le thème « Repenser la “dimension argumentative” du discours ». La pertinence d'une telle question vient, en réalité, du fait que malgré tous les éléments qui pourraient ou devraient les rapprocher, « l'analyse du discours, d'une part, et les théories de l'argumentation ou la rhétorique, d'autre part, n'ont pas toujours fait bon ménage » (R. Amossy, 2012). Pourtant il y a un intérêt heuristique pour l'analyse du discours à se déployer dans le champ paradigmatique de l'argumentation et de la rhétorique (M. K. Akue Adotevi, 2013).

La théorie de la performativité offre toutefois un modèle d'analyse intégrale qui prend en compte les dimensions locutoire, illocutoire et perlocutoire de l'acte de discours. Car, même si Austin ne lui accorde pas toute l'importance qu'elle mérite, la perlocution est l'effet argumentatif possible de tout acte de discours. L'exemple d'Austin, cité plus haut, donne un aperçu de l'analyse intégrale du discours en termes d'acte de discours. La même analyse peut se faire en prenant l'exemple connu que C. Plantin (2016) donne dans son explication de l'argumentativité de tout discours. Définissant l'argumentation comme « une intervention verbale visant à modifier les représentations et les comportements de l'interlocuteur, C. Plantin (2016, p. 78) considère que l'énonciation de "Il est minuit" par l'un des invités à un dîner, est argumentative. En termes d'acte de discours, l'énonciation de "Il est minuit" est un acte locutoire consistant dans le fait de dire quelque chose ayant un sens ; mais cette énonciation est en même temps un acte illocutoire car, dans le contexte indiqué, il peut avoir comme valeur illocutoire l'acte d'avertir qu'il se fait tard ou celui de mettre fin à la soirée ; et il est un acte perlocutoire si, par le fait de sa production, le locuteur convainc les participants de mettre fin à la soirée.

Une telle lecture justifie alors la nécessité d'une théorie de l'argumentation performative comme cadre d'analyse du discours social.

Conclusion

Revendiquer l'approche performative dans le champ de l'analyse du discours aujourd'hui s'inscrit dans la perspective des réflexions et débats contemporains sur les frontières ou ouvertures épistémologiques et

méthodologiques de l'analyse du discours. Le discours social étant irréductiblement pluriel et hétérogène, il se laisse difficilement confiner dans une approche méthodologique qui n'en porte pas la marque. Plus précisément, l'approche performative se veut complémentaire de celle qui participe de l'intégration de l'argumentation à l'analyse du discours. Elle confère donc à l'analyste du discours la possibilité effective et heuristique de « construire un objet (discursif) » qu'il « éclaire de l'intérieur, afin de saisir des façons de dire, qui sont aussi des façons de faire » (R. Amossy, 2012). En ce sens, la réflexion amorcée ici mérite d'être enrichie en faisant appel non seulement aux études post-austiniennes sur la performativité (celles de John Searle et de François Récanati par exemple) mais aussi aux « nouveaux visages de la performativité » (J. Denis, 2006). Et considérant l'argumentativité constitutive du discours social, une théorie de l'argumentation performative pourra permettre une analyse synoptique des « formes du dicible, [des] genres discursifs et [des] *topoi* qui [se] produisent, [se] légitiment, [...] circulent, [se] concurrencent, [...] émergent ou se marginalisent et disparaissent » (M. Angenot, 2008, p. 417) dans nos sociétés contemporaines.

Références bibliographiques

Akue Adotevi M. K., 2014b : *Jeux de langage et raison communicationnelle. Le statut de l'incompréhension dans le langage*, Marseille, Résurgences.

- Akue Adotevi M. K., 2012 : « La vérité dans la doxa », *Particip'Action. Revue interafricaine de littérature, linguistique et philosophie*, Vol. 4, N°1, janvier, pp. 319-341.
- Akue Adotevi M. K., 2013 : « Critique de la raison rhétorique. Pour une analyse heuristique du discours », *Cahiers de recherche sociologique*, n°54, *Regards croisés sur l'Analyse du discours*, pp. 161-181.
- Akue Adotevi M. K., 2014a : « De la nécessité d'une logique a posteriori : à partir de l'analyse wittgensteinienne du rapport entre logique et langage », *Mosaïque. Revue interafricaine de philosophie, littérature et des sciences humaines*, n° 016, pp. 65-74.
- Akue Adotevi M. K., 2015 : « De la distinction performatif/constatif : une lecture critique de F. Récanati », *Nazari. Revue africaine de philosophie et de sciences sociales*, n° 001, pp. 129-145.
- Amossy R., 2012 : « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9, mis en ligne le 15 octobre 2012, URL : <http://aad.revues.org/1346>
- Amossy R., 2018 : « Introduction : la dimension argumentative du discours - enjeux théoriques et pratiques », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 20, mis en ligne le 15 avril 2018, URL : <http://journals.openedition.org/aad/2560>
- Angenot M., 2008 : *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits.

- Aristote, 1991 : *Métaphysique*, trad. J. Barthélemy-Saint-Hilaire, Paris, Presses Pocket.
- Aristote, 2008 : *Catégories. De l'interprétation. Organon I et II*, trad. Tricot, Paris, Vrin.
- Austin John L., 1970 : *Quand dire, c'est faire*, Trad. G. Lane, Paris, Seuil.
- Austin John L., 1994 : *Écrits philosophiques*, trad. L. Aubert et A.-L. Hacker, Paris, Seuil.
- Bourdieu P., 2001 : *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- Cauquelin A., 1990 : *Aristote. Le langage*, Paris, PUF.
- Denis J., 2006, « Préface : Les nouveaux visages de la performativité », *Études de communication* [En ligne], 29, mis en ligne le 20 novembre 2014, URL : <http://journals.openedition.org/edc/344>
- Frege G., 1971 : *Écrits logiques et philosophiques*, trad. et int. C. Imbert, Paris, Seuil.
- Lane G. 1970 : « Introduction » In J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, pp. 7-32.
- Maingueneau D., 1976 : *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Classiques Hachette.
- Maingueneau D., 1996 : *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Oger C., 2013 : « Formes et périmètres de l'interdisciplinarité : l'exemple de l'analyse des discours institutionnels », *Cahiers*

de recherche sociologique, n°54, *Regards croisés sur l'Analyse du discours*, pp. 17-37.

Plantin C., 2016 : *Dictionnaire de l'argumentation une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS.

Recanati F., 1981 : *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit.

Wittgenstein L., 1993 : *Tractatus logico-philosophicus*, trad. G.-G. Granger, Paris, Gallimard.

Wittgenstein L., 2004 : *Recherches philosophiques*, trad. F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud, É. Rigal, Gallimard, Paris.